Les patients dialysés ont bénéficié de la vaccination grâce au partenariat avec l'Hôpital Lozère

On nous communique: Les patients souffrant de maladie rénale sévère (stade 4, 5 et dialysés) sont, depuis le 18 janvier, prioritaires pour accéder à la vaccination COVID19. Cependant, le nombre de personnes prioritaires est beaucoup plus important que le nombre de doses disponibles rendant impossible l'accès à tous les patients dialysés de façon homogène sur les 6 départements où l'Aider Santé intervient, Ainsi, fin janvier, l'Aider Santé n'avait encore obtenu aucun vaccin pour les dialysés dans les unités de Hérault, des Pyrénées Orientales et de l'Aveyron. Au sein des unités Aider Santé en Lozère, les patients dialysés ont pu bénéficier de la vaccination contre La COVID-19 grâce au partenariat étroit et au soutien sans faille de l'Hôpital Lozère. Les patients souffrants de maladies rénales sévères, chroniques et souvent associés à d'autres pathologies (diabète, insuffisance cardiaque...), sont particulièrement vulnérables à la COVID19. D'autant plus, qu'ils ne peuvent pas s'isoler puisque les soins leur imposent, hormis

pour ceux dialysés à domicile, de venir en dialyse 3 fois par semaine. La récurrence des séances et des transports sanitaires implique une exposition impor-tante au virus. Aider Santé s'est fortement mobilisé pour que ces patients puissent être vaccinés au sein même de leur lieu de soin ou de consultation habituel, et grâce à la délivrance des doses très tôt Lozère, tous les patients pris en charge à Marveiols ont été vaccinés dès le 21 et 22 Janvier, ceux de Mende le 27 janvier. « L'idée d'orienter les patients dialysés vers les centres de vaccination n'est pas optimale. Les patients dialysés ont déjà une charge en soins très importante et passent 12h en moyenne par semaine sur leur lieu de soins. Les médecins néphrologues (en Lozère le Dr Leray-Moragues et le Docteur Turc-Baron) et les soignants de l'Aider Santé se sont mobilisés pour proposer la vaccination au décours de leur séance de dialyse, et maîtrisent les risques spécifiques à la pathologie.» Anne-Valérie Boulet, directrice générale Aider Santé.

Pour autant, les problématiques de stocks et les arbitrages par l'ARS, rendent, sur certains départements en Occitanie, l'accès au vaccin parfois difficile pour ces patients. Finalement, il a été observé que dans la majorité des régions, il n'y a pas vraiment eu d'organisation priorisant les patients souffrant de Maladie Rénale Sévère pour l'accès à la vaccination. Selon les départements mêmes, les critères de priorisation diffèrent et cela génère des iniquités. « En Lozère, cela a été rendu possible très rapidement, dès la première semaine. Nous le devons à l'engagement et à la mobilisation à nos côtés, du Directeur de l'hôpital Lozère, Monsieur Luceno, de Madame Brougnounesque, Directrice Déléguée Site Marvejols, du Président de CME, le Dr Putod et des pharmaciens, qui nous ont délivré les vaccins et apporté un soutien logistique important. Nous souhaitons les remercier ce d'autant que la circulation du virus est élevée actuellement sur ce département » , reprend Anne-Valérie



De g. à d. : Kelly Roche, infirmière ; Ghislaine Saltel, secrétaire médicale ; Marie Froeliger, secrétaire médicale ; Carmen Veyssiere, assistante sociale ; Eloïse Fontugne infirmière ; Dr Hélène Leray Moragues, néphrologue ; Stéphanie Plagnes, oordinatrice IDE Lozère ; Clarisse Hoang Tho, infirmière ; Magali Brougnounesqu rectrice déléguée Hópital Lozère site Gévaudan – Centre Hospitalier de Marvejoi:

Cette nouvelle étape dans la gestion de la crise sanitaire démontre une nouvelle fois que la coordination et la coopération territoriale entre tous les acteurs des soins est essentielle. « Aider Santé a toujours été dans une logique patient-centrée pour préserver leur qualité de vie. Cela implique, entre autres, de travailler main dans la main avec tous les acteurs territoriaux, pour l'accessibilité, la pertinence et l'équité des soins. Cette crise met en avant l'importance de la collaboration » ajoute le docteur Bernard Branger, Président de l'établissement.